



# Carte scolaire : les maires ruraux s'inquiètent

Selon une première ébauche de carte scolaire, l'Orne pourrait perdre une quarantaine de classes à la rentrée. L'association des maires ruraux veut « dessiner un véritable avenir à notre école rurale ».

Un projet de carte scolaire, présenté par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale aux représentants syndicaux, mardi 28 février, prévoit la suppression de 41 classes dans l'Orne, à la rentrée. Dans le même temps, 29 postes d'enseignants pourraient être « rendus ». En d'autres termes, envoyés dans d'autres départements normands.

« Des conséquences désastreuses »

« **Ces mesures ne sont pas arrêtées. Cette première proposition nous permet d'avoir un débat avec les organisations syndicales et enseignantes. La carte scolaire ne sera validée que lors d'une autre réunion, programmée le 16 mars** », tempérait Yannick Ruban, adjoint au directeur académique dans les colonnes de *Ouest-France* le 1<sup>er</sup> mars.

Les pertes annoncées, jugées « **énormes** » par les représentants syndicaux des enseignants, inquiètent aussi les maires ruraux, qui ont déjà vu disparaître 23 classes à la rentrée 2022. « **Décidément, l'Éducation nationale ne recule devant rien. Pas même la démolition des écoles rurales de l'Orne. Le moment choisi n'est pas un hasard, l'Éducation nationale veut profiter de la baisse de la démographie pour annoncer la carte « de la démolition ». Personne ne peut contester cette baisse démographique, mais, encore une fois, l'Éducation nationale ne se pose pas de question sur les conséquences désastreuses pour le territoire** », dénonce François Carbonell, président de l'association des maires ruraux de l'Orne.

D'après les premières projections, le département devrait perdre 465 élèves du premier degré (maternelle et élémentaire) en septembre. « **Quand on s'intéresse à chacune des fermetures annoncées, dans de nombreux cas, la fermeture repose sur**

**des chiffres (et parfois des pourcentages) contestables et contestés. Une classe peut être ainsi supprimée par le manque d'un seul élève au décompte final. »**

« Des critères qui ne collent pas à la réalité de l'Orne »

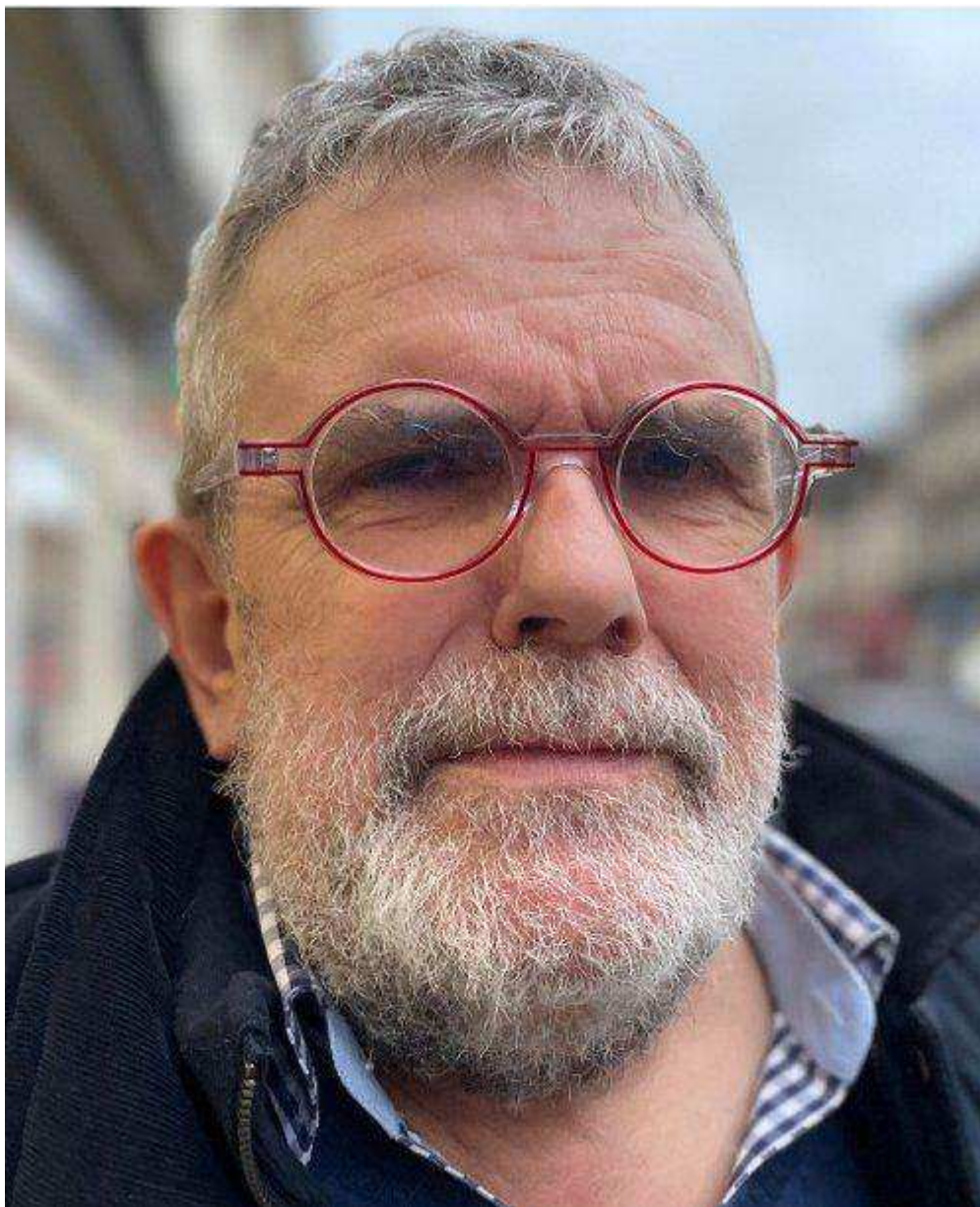
Selon François Carbonell, ces calculs pourraient entraîner la fermeture de groupements scolaires, « à dimension humaine et de proximité pour qui les élus ornaïens ont investi beaucoup, tout en assurant une qualité d'accueil unique ».

Si les élus du département ont demandé un moratoire sur ces fermetures, les maires ruraux sont conscients que l'issue ne leur sera pas favorable. La suppression des postes d'enseignants, notamment, est inévitable, comme l'expliquaient déjà les syndicats le 28 février. « Depuis des décennies, l'Éducation nationale s'appuie sur des critères et des scénarios qui ne collent pas à la réalité de notre département : la ruralité couvre plus de 90 % du territoire ornaïen. Il faut changer la méthode et repenser l'école. Pour cela, l'Éducation nationale devra faire l'effort d'ouvrir la réflexion auprès des partenaires du territoire, pour dessiner un véritable avenir à notre école rurale. Les maires ruraux de l'Orne sont prêts à y travailler, mais il ne faut pas tarder. La carte scolaire 2023-2024 est destructrice et inacceptable pour l'Orne. Et l'association soutiendra toutes les actions qui permettront de faire reculer ce projet. »

Églantine FERÉY.



Une quarantaine de personnes se sont rassemblées, mardi, contre la suppression d'une classe du RPI Banvou-Le Chatellier. DR



François Carbonell, président de l'association des maires ruraux de l'Orne. Ouest-France